

06.06.2003 - 17:16 Uhr

Fédération suisse du tourisme: Assiste-t-on à une marginalisation du pays de vacances et de la destination de voyage qu'est la Suisse?

Berne (ots) -

La Fédération suisse du tourisme FST et ses organisations adhérentes ainsi que le Groupement suisse pour les régions de montagne SAB, sont indignés contre la perspective d'abandon sans alternative du relevé des données d'hébergement depuis fin 2003. Ils sont convaincus que la Suisse comme pays de vacances et de la destination de voyage ne peut pas renoncer à ces informations.

Le 9 mai 2003, l'Office fédéral de la statistique OFS a informé l'économie touristique et d'autres partenaires que les moyens nécessaires à la statistique d'hébergement (hôtellerie et para-hôtellerie) ne feront plus partie de son budget. Aujourd'hui, l'OFS a informé plus en détails. Les données sur l'hébergement, en effet, seront relevées et évaluées pour la dernière fois pour l'année 2003, resp. l'été 2003. Pour le deuxième semestre restant, les cantons et les associations sont donc obligés de chercher des solutions de remplacement.

L'économie touristique constate que la statistique sur l'hébergement n'est pas une statistique de branche. Elle fournit davantage des données centrales pour l'analyse de l'évolution conjoncturelle et économique, non seulement de la demande touristique, mais aussi de la consommation privée.

Le bilan touristique et le compte satellite du tourisme qui, selon l'OFS, continueront à être établis, dépendent aujourd'hui de la statistique sur l'hébergement. Mais aucun indicateur de demande et d'offre n'existe pourtant aujourd'hui.

Le tourisme est une industrie d'exportation à part entière et, en tant que telle, une activité reposant sur un vaste réseau international. Nous connaissons d'ores et déjà les incidences de la décision de l'OFS: la Suisse ne pourra plus satisfaire à ses obligations de membre de la World Tourism Organization et de l'European Travel Commission et devra se retirer. Par ailleurs, elle ne pourra plus établir ses statistiques d'une manière euro-compatible et remplir ses obligations dans le cadre des accords bilatéraux.

La Confédération se prive ainsi de tout fondement pour la maîtrise ciblée des moyens employés dans les secteurs de la promotion touristique, la promotion des régions de montagne et la politique régionale ainsi que pour une évaluation des effets de ces démarches. Pour la recherche et le développement co-financés par la Confédération, cette décision a aussi des conséquences non négligeables.

L'économie touristique mise sur le débat au parlement et est prête, de son côté, à discuter d'éventuelles solutions au problème. Elle comprend la nécessité d'un programme d'épargne. Mais elle est aussi déçue de la manière peu initiative comme l'OFS a rempli sa tâche. Compte tenu de la rapidité de la décision de l'OFS, une discussion sur des scénarios alternatifs sera rendue quasi

impossible.

Contact:

Judith Renner-Bach
directrice de la Fédération suisse du tourisme
Tél.: +41-(0)79-415'57'92
e-mail judith.renner-bach@swisstourfed.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002561/100463858> abgerufen werden.